

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

ADMISSION ET INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

Les emprunts : «HL 2015-02» ; «ATL 2015-2» et «Tunisie Leasing 2015-2» ont été admis à la cote de la Bourse le 17/03/2016 et Ils seront négociables en Bourse à partir du 28/03/2016. Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci après:														
Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mnémonique	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance
HL 2015-02 Fixe CAT/A	Hannibal Lease	MAC SA	TN0007310279	H52AF	HL A0321 7.65% AP5	7,65	5	100	AP	146 700	14,670	28/03/2016	28/03/2017	28/03/2021
HL 2015-02 Variable CAT/A	Hannibal Lease	MAC SA	TN0007310287	H52AV	HLA0321T+2.35%AP5	TMM+ 2,35	5	100	AP	20 000	2,000	28/03/2016	28/03/2017	28/03/2021
HL 2015-02 Fixe CAT/B	Hannibal Lease	MAC SA	TN0007310295	H52BF	HL B0323 7.85%P7-2	7,85	7 dont 2 franchises	100	AP	233 300	23,330	28/03/2016	28/03/2017	28/03/2023
ATL 2015-2 Fixe CAT/A	Arab Tunisian Lease	BNA Capitaux	TN0004700639	AL52A	ATL A0221 7.5% AP5	7,5	5	100	AP	112 000	11,200	25/02/2016	25/02/2017	25/02/2021
ATL 2015-2 Variable CAT/B	Arab Tunisian Lease	BNA Capitaux	TN0004700647	AL52B	ATLB0221T+2.35%AP5	TMM+ 2,35	5	100	AP	28 500	2,850	25/02/2016	25/02/2017	25/02/2021
ATL 2015-2 FIXE CAT/C	Arab Tunisian Lease	BNA Capitaux	TN0004700654	AL52C	ATLC0223 7.75%P7-2	7,75	7 dont 2 franchises	100	AP	259 500	25,950	25/02/2016	25/02/2017	25/02/2023
TUNISIE LEASING 2015-2 Fixe CAT/A	TUNISIE LEASING	Tunisie Valeurs	TN0002101889	T52AF	TL A0321 7.5% AP5	7,5	5	100	AP	111 360	11,136	04/03/2016	04/03/2017	04/03/2021
TUNISIE LEASING 2015-2 Fixe CAT/B	TUNISIE LEASING	Tunisie Valeurs	TN0002101897	T52BF	TLB0323 7.75% P7-2	7,75	7 dont 2 franchises	100	AP	188 640	18,864	04/03/2016	04/03/2017	04/03/2023
NB : Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.														

COTATION EN BOURSE DES TITRES « AMS » SUITE À LA RÉALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 30 JUIN 2015

A partir du lundi 21 mars 2016 , les 1 211 588 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées. • Code Mnémonique : AMS • Code ISIN : TN0001500859 • Groupe de Cotation : 51
--

AVIS DES SOCIETES

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -

Le Conseil d'Administration de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT-, réuni le 1er mars 2016, a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale extraordinaire une augmentation de capital de 15.000.000 de dinars, par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 13.650.000 dinars et prélèvement d'un montant de 1.350.000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible. Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 15.000.000 d'actions de un dinar chacune, à raison d'une action nouvelle gratuite pour 7 anciennes. Le conseil proposera à cette assemblée que le droit de jouissance des actions nouvelles gratuites soit fixé au 1er janvier 2015.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -

Le Conseil d'Administration, réuni le 1er mars 2016, a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le jeudi 14 avril 2016 à 9 H.00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; 2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ; 3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ; 4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ; 5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ; 6/ Affectation des résultats ; 7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ; 8/ Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes ; 9/ Jetons de présence ; 10/ Rémunération des Membres du Comité permanent d'Audit interne ; 11/ Information des actionnaires de la société sur un franchissement de seuil ; 12/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2015 ; 13/ Approbation des états financiers consolidés ; 14/ Pouvoirs à donner. 15 / Questions diverses. Au cours de cette assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de 0 D,650 par action. Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS .
--

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -

Le Conseil d'Administration, réuni le 1er mars 2016, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 14 avril 2016 à 9 H.30 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Les Berges du Lac - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Augmentation du capital de 105.000.000 à 120.000.000 de dinars par incorporation de réserves ; - Modification de l'article 6 des statuts ; - Pouvoirs à donner. Les documents de l'assemblée générale extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS .
--

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE « S.P.D.I.T. - SICAF» S.A.

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF s'est réuni ce jour et a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi 23 mars 2016 à 9h. L'Assemblée Générale Ordinaire statuera sur la proposition d'un dividende de 0,550 dinar par action.
--

CARTHAGE CEMENT

La société CARTHAGE CEMENT, informe ses actionnaires que suite à la démission de Monsieur Radhi MEDDEB de la présidence du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration réuni le 02/03/2016 a accepté la démission et a élu Monsieur Abdelkader ZGOULLI Directeur Général d'ELKARAMA HOLDING pour assurer la Présidence du conseil d'Administration.
--

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE « S.P.D.I.T. - SICAF» S.A.

Messieurs les actionnaires de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT-SICAF » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le mercredi 23 mars 2016 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E. », Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2015. 2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de cet exercice. 3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales. 4. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales. 5. Affectation des résultats. 6. Jetons de présence. 7. Rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne. 8. Quitus pour l'exercice aux Administrateurs 9. Renouvellement de mandat d'administrateurs. 10. Ratification de la cooptation et nomination d'administrateurs. 11. Information des actionnaires sur un franchissement de seuil. 12. Pouvoirs à donner. Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2015, du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée seront à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, quinze jours avant la tenue de l'assemblée.
--